



## PROCES VERBAL

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

12 avril 2023 – Salle de Fêtes de l'Hôtel de Ville

**L'Assemblée est présidée par Isabelle GANDOIN, Présidente de l'association.**

**Le Secrétariat de l'assemblée est assuré par Arnaud CAMBUZAT, Secrétaire de l'association**

*Merci de leurs présences :*

Aux adhérentes, adhérents, coachs sportifs (Emilie Labruyère et Tristan) et collègues des collectivités Ville de Reims et Grand Reims, et des établissements publics

Monsieur Pascal SIMON, président du Comité d'Action Sociale,

Madame Laurence Billy, conseillère municipale,

Monsieur Franck NOEL, adjoint aux ressources humaines et au dialogue social,

Monsieur Jean-Marc ROZE, adjoint aux finances, à l'évaluation et à la prospective, rapporteur général du budget,

Monsieur Raphaël BLANCHARD, adjoint aux sports,

#### **Sont excusés**

Monsieur Arnaud ROBINET, Maire de la Ville de Reims

Madame Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims

Après convocation de ses membres dans les conditions prévues par les statuts, l'assemblée générale annuelle de l'ASM se réunit en ce jour du 12 avril 2023 à la Mairie de Reims.

La Présidente constate que le quorum prévu par les statuts est atteint, que l'assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

L'Assemblée Générale ordinaire est déclarée ouverte à 18h13

Sont présents ou représentés 63 adhérents de l'association, sur un total de 445 (dont 41 mineurs).

Le quorum nécessaire est de 44 adhérents

Nombre d'adhérents présents : 45

Nombre de pouvoirs : 18

soit 63 votants

La Présidente rappelle les points à l'ordre du jour :

- Adoption du Rapport moral 2022
- Adoption du Rapport financier 2022
- Election des membres souhaitant rejoindre le Conseil d'Administration
- Présentation des activités de 2022 et 2023
- Tour des sections
- Questions diverses

### **1- Rapport moral 2022**

Lecture du rapport moral

**Adoption du Rapport moral :**

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 63

***Rapport moral adopté à l'unanimité***

### **2 - Rapport financier 2022 :**

La Présidente remercie les trésoriers du travail effectué pour gérer l'ASM et de la bonne tenue des comptes

Camille SOMMESOUS et Viviane DA SILVA, Trésorières ont établi le rapport financier.

Les comptes sont présentés pour l'exercice 2022 (comptes arrêtés le 31 décembre 2022).

*Lecture du rapport financier*

Pour l'exercice 2022 comptablement, nous avons enregistré un excédent de **1 802,61 €**.

Notre masse salariale (salaires et charges), pour l'année 2022 s'élève à **25 863,24 €**.

Pour l'année 2023, le budget prévisionnel sera à l'équilibre. Il sera ajusté suivant les subventions de la Ville de Reims et de la Communauté Urbaine du Grand Reims, mais aussi en fonction des cotisations de nos adhérents.

André SERGENT, vérificateur aux comptes, nous présente ses conclusions relatives au rapport financier exposé par le trésorier et atteste de la véracité de ceux-ci.

L'assemblée générale se prononce sur ledit document tel qu'il lui a été présenté. Il est donné quitus de leur gestion aux membres du Bureau pour l'exercice écoulé :

**Adoption du Rapport Financier 2022 :**

Contre : 0  
Abstention : 0  
Pour : 63

***Rapport financier adopté à l'unanimité***

L'assemblée générale doit désigner cette année son vérificateur aux comptes. André SERGENT se présente.

Contre : 0  
Abstention : 0  
Pour : 63

***Le vérificateur aux comptes est désigné.***

**3 - Election des membres du Conseil d'Administration**

La présidente remercie chacun pour tout le travail accompli et l'implication dans la gestion de l'ASM.

Sont sortants :

Isabelle GANDOIN
Ratiba BELIMANE
Jean-Claude BAIRA
Christian ZAJAC
Solange GUERREAU

se présentent :

Isabelle GANDOIN
Solange GUERREAU
Régis LECLET
Alain MALABRE
Blanche THIEBAULT

**Vote de l'élection des membres du conseil d'administration :**

Sont élus :

	Nb voix POUR	Nb voix CONTRE	NB ABSTENTIONS
Isabelle GANDOIN	63	0	0
Solange GUERREAU	63	0	0
Régis LECLET	61	0	2
Alain MALABRE	63	0	0
Blanche THIEBAULT	61	0	2

Les membres du Conseil d'Administration se réuniront demain, jeudi 13 avril, pour élire les membres du Bureau

#### **4 Activités de l'ASM en 2022 et 2023**

Les principales manifestations pour 2022 et 2023 ont été présentées lors du vote du rapport moral 2022.

La présidente souhaite remercier les élus de la Ville de Reims et de la Communauté urbaine du Grand Reims pour leur soutien mais aussi pour la gratuité des salles des Phéniciens et François Mauriac et la coupe pour le tournoi de tir à l'arc. A ce titre un sac avec le logo « ASM » est remis ce jour à :

Madame Laurence Billy, conseillère municipale,

Monsieur Franck NOEL, adjoint aux ressources humaines et au dialogue social,

Monsieur Stéphane LANG, aux relations avec les associations sportives,

Monsieur Jean-Marc ROZE, adjoint aux finances, à l'évaluation et à la prospective, rapporteur général du budget,

Monsieur Raphaël BLANCHARD, adjoint aux sports,

Monsieur Arnaud ROBINET, Maire de la Ville de Reims

Madame Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims

## **5 Le tour des différentes sections**

**Bowling**

**Course à pied**

**Crochet/Tricot**

**Cross training**

**Danse de salon**

**Encadrement**

**Équitation**

**Full contact et Gym atomic**

**Gym féminine**

**Judo**

**Karting**

**Loisirs créatifs** : une seule adhérente

**Marche nordique**

**Photo**

**Pilates**

**Piscine**

**Randonnée**

**Renforcement musculaire**

**Sophrologie**

**Tennis**

**Théâtre**

**Tir à l'arc**

**Yoga**

**Chaque responsable de section présente l'activité**

## **6 Questions diverses**

« Reims Urban Nature » avec un temps fort pour cette opération (entre le 9 au 21 juin prochain). Dossier soumis au jury pour la randonnée des sacres - label « Reims Urban nature ». **Intervention d'Alice Valeriani**

La parole est donnée à monsieur Franck Noël, adjoint au Maire

La parole est donnée à monsieur Jean-Marc Roze pour la demande de subvention de fonctionnement de l'association (44 800 euros).

La parole est donnée à monsieur Raphaël Blanchard pour information sur :

Projet pluriannuel concernant la rénovation des équipements sportifs, le calendrier et l'organisation des activités des sections de l'ASM durant les travaux

Point sur les demandes en attente

M. Blanchard a annoncé que l'amicale a obtenu le « Label Reims Urban Nature » pour son dossier « Randonnée des Sacres ».

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la présidente souhaite remercier deux personnes qui constituent des piliers pour l'amicale, Véronique et Jean-Claude Baira.

Vous avez porté l'ASM dès sa création et durant de nombreuses années, quand tout allez bien et dans les moments difficiles (vie des sections, manque d'adhésion, gestion des tracas au quotidien, difficultés financières, le Covid et l'après covid...). Vous avez su faire face à toutes ces situations et gérer toutes les démarches administratives pour l'association.

Véronique tu as occupé la fonction de présidente durant plusieurs mandats. Tu continues comme membre du conseil d'administration. Bravo.

Jean-Claude, tu as fait de même. Tu quittes le conseil d'administration mais pas l'ASM.

J'espère, au nom de tous les adhérents, que vous allez continuer à soutenir l'amicale, en tant que membre du conseil d'administration, adhérent ou bénévoles.

Remise bouquet : Solange Guerreau, vice présidente

Remise : champagne et biscuits : Dominique Lefort, vice président

Remise repas pour le Jardin des Crayères : André Sergent, vérificateur aux comptes et Isabelle Gandoin, présidente.

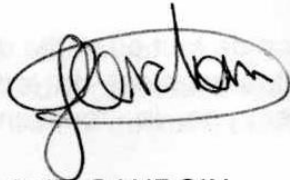
La Présidente lève la séance à 19h20.

Le verre de l'amitié est ensuite offert aux participants.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la Présidente.

A Reims, le 12 avril 2023.

**La Présidente**



Isabelle GANDOIN